

**DÉLIBERATION RELATIVE AUX MODALITES DE CONTROLE DES
CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES, ET AU REGLEMENT DES ETUDES DE
LA LICENCE SCIENCES ET SOCIETE DU CYCLE PLURIDISCIPLINAIRE D'ETUDES
SUPERIEURES (CPES) POUR L'ANNÉE 2025-2026**

Vu le code de l'éducation en son article L613-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer les modalités de contrôle et de connaissances ;

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Article 1

Approuve les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de la licence mention sciences et société pour l'année 2025-2026, annexées à la présente délibération.

Article 2

Les MCCC seront portées à la connaissance des étudiants concernés au plus tard dans le mois de la rentrée universitaire par tout moyen possible.

Article 3

Approuve les modifications du règlement des études de la licence mention sciences et société pour l'année 2025-2026, annexé à la présente délibération

Article 4

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 5

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à la majorité des votes exprimés :

23 votes pour

0 vote contre

0 abstention

Le président du conseil académique,

Dean Lewis



BCC	Lycée / UB	Intitulé UE	Responsable.s UE	Enseignant.s UE	Crédits	Année(s)	Semestre(s)	Nombre d'heures dédiées en face à face (format cours intégré)	Nombre de groupes	Modalités de contrôle des connaissances et de compétences	Modalités de contrôle des connaissances et de compétences - 2nde chance (épreuve de rattrapage)	Coefficient	
		EXEMPLE	M.X	M.X / Mme.Y	3	2	S3	18	1	Descriptif : contrôle continu de 2 épreuves Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer la nature des épreuves (mais vous ne pourrez plus en changer) de la façon suivante : Epreuve 1 : un écrit Epreuve 2 : un oral	Coefficients Epreuve 1 : 1 Epreuve 2 : 2 ...	Descriptif : une épreuve orale (vous pouvez conserver une partie des notes de la première chance, dans ce cas préciser lesquelles)	Coefficient : 1
BCC2	Lycée	Outils mathématiques S1	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	6	1	S1	36	2	contrôle continu de 3 épreuves	Coefficients Epreuve 1 : coeff 1 Epreuve 2 : coeff 1 Epreuve 3 : coeff 2	Descriptif : moyenne des deux meilleures notes du contrôle continu	Coefficient : 1
BCC2	Lycée	Chimie	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	6	1	S1	36	1	épreuve 1: écrit, épreuve 2: compte-rendu TP, épreuve 3: écrit	épreuve 1: 20% épreuve 2: 20% épreuve 3: 60%	une épreuve orale pour remonter la moyenne de l'UE à 10	coeff 1
BCC2	Lycée	Sociologie	Laure LACAN	Laure LACAN	6	1	S1	36	1	Contrôle continu de 4 épreuves : - épreuve 1 : test de connaissance - épreuve 2 : travail oral et/ou collectif - épreuve 3 : épreuve d'initiation à la recherche - épreuve 4 : épreuve écrite	épreuve 1 : coeff 0.2 épreuve 2 : coeff 0.2 épreuve 3 : coeff 0.2 épreuve 4 : coeff 0.4	Une épreuve écrite	Coefficient : 1
BCC2	Lycée	Sciences de la vie	Marc JUBAULT-BREGLER	Marc JUBAULT-BREGLER	6	1	S1	44	1	Contrôle continu de 3 épreuves écrites: Epreuve 1 : écrit 1h, Epreuve 2 : écrit 1h Epreuve 3 : écrit, 2h + 2 épreuves exercice TD-TP : Epréuve 4 : écrit 1h, Epreuve 5 : écrit 1h	épreuve 1: 20%, épreuve 2 20%, épreuve 3 40%, épreuve 4 10%, épreuve 5 10%	Epreuve 6: orale, durée 30 minutes, note se substituant à celle de l'épreuve 3	épreuve 1: 20%, épreuve 2 20%, épreuve 6 40%, épreuve 4 10%, épreuve 5 10%
BCC1	Lycée	Anglais S1 : Niveau B1 vers B2	Ernest TOFFA	Ernest TOFFA	3	2	S1	18	1	contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1: 20% / E2: 20% / oral 10% E3 (terminale): 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Anglais S1 : Niveau A2 vers B1	Marine BOYER	Marine BOYER	3	1	S1	18	1	contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1: 20% / E2: 20% / oral 10% E3 (terminale): 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC2	Lycée	Physique	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	6	1	S2	36	1	épreuve 1: écrit, épreuve 2: compte-rendu TP, épreuve 3: écrit	épreuve 1 : 20% épreuve 2 : 20% épreuve 3 : 60%	une épreuve orale pour remonter la moyenne de l'UE à 10	coeff 1
BCC2	Lycée	Outils mathématiques S2	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	6	1	S2	36	1	contrôle continu de 3 épreuves écrites	Coefficients Epreuve 1 : coeff 1 Epreuve 2 : coeff 1 Epreuve 3 : coeff 2	Descriptif : moyenne des deux meilleures notes du contrôle continu	Coefficient : 1
BCC1	Lycée	Anglais S2 : Niveau A2 vers B1	Marine BOYER	Marine BOYER	3	1	S2	18	1	Contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1: 20% / E2: 20% / oral 10% E3 (terminale): 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Espagnol S2	Laure BENITO	Laure BENITO	3	1	S2	18	1	épreuve 1: contrôle continu avec moyenne des travaux obligatoires et éventuellement facultatifs du semestre, écrits et/ou oraux. épreuve 2: épreuve écrite de 1H30 en examen de fin de semestre	épreuve 1: coef 1 épreuve 2 : coef 2	auto-correction de sa copie d'examen de fin de semestre non validé, qui donne lieu au mieux à 10/20 et qui vient se substituer à la note de l'épreuve 2	coef.2
BCC1	Lycée	Anglais S2 : Niveau B1 vers B2	Ernest TOFFA	Ernest TOFFA	3	1	S2	18	1	Contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1: 20% / E2: 20% / oral 10% E3 (terminale): 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%

BCC3	Lycée	Biologie moléculaire fondamentale et génétique	Marc JUBAULT-BREGLER	Carole-Anne AHYERRE	3	2	S3	18	1	Contrôle continu de 3 épreuves écrites: - Epreuve 1 : 1h, - épreuve 2 : 1h, - épreuve 3 : 2,5h 2 épreuves exercice TD-TP : - Epreuve 4 : 1h, - Epreuve 5 : 1h	épreuve 1: 20%, épreuve 2 : 20%, épreuve 3 : 40%, épreuve 4 : 10%, épreuve 5 : 10%	Epreuve écrite 6, durée 2h30, note se substituant à celle de l'épreuve 3	épreuve 1 : 20%, épreuve 2 : 20%, épreuve 6 : 40%, épreuve 4 : 10%, épreuve 5 : 10%
BCC3	Lycée	Génétique et évolution	Marc JUBAULT-BREGLER	Jean-Michel DUPIN	3	2	S3	18	1	Contrôle continu de 3 épreuves écrites: - Epreuve 1 : 1h, - épreuve 2 : 1h, - épreuve 3 : 2,5h 2 épreuves exercice TD-TP : - Epreuve 4 : 1h, - Epreuve 5 : 1h	épreuve 1: 20%, épreuve 2 : 20%, épreuve 3 : 40%, épreuve 4 : 10%, épreuve 5 : 10%	Epreuve écrite 6, durée 2h30, note se substituant à celle de l'épreuve 3	épreuve 1 : 20%, épreuve 2 : 20%, épreuve 6 : 40%, épreuve 4 : 10%, épreuve 5 : 10%
BCC3	Lycée	Oxydo-réduction	Jean-Pilippe BELLIER / Nicolas LESCURE	Jean-Pilippe BELLIER / Nicolas LESCURE	3	2	S4	18	1	épreuve 1: écrit, épreuve 2: compte-rendu TP, épreuve 3: écrit	épreuve 1: 20%, épreuve 2: 20%, épreuve 3: 60%	une épreuve orale pour remonter la moyenne de l'UE à 10	coeff 1
BCC3	Lycée	Chimie organique et biochimie	Jean-Pilippe BELLIER / Nicolas LESCURE	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	3	2	S3	18	1	épreuve 1: écrit, épreuve 2: compte-rendu TP travail de groupe, épreuve 3: écrit	épreuve 1: 20% épreuve 2: 20% épreuve 3: 60%	une épreuve orale pour remonter la moyenne de l'UE à 10	coeff 1
BCC3	Lycée	Statistique et société (UE2: socio)	Laure LACAN	Laure LACAN Guillaume DUPERET	3	2	S3	18	1	2 épreuves : - épreuve 1 : présentation orale + fiche de lecture - épreuve 2 : épreuve écrite	- épreuve 1 : coeff 1 - épreuve 2 : coeff 1	Exposé oral si < 5 étudiants DS écrit sinon La 2nde chance se substitue à toutes les notes du semestre	Coefficient : 1
BCC3	Lycée	Thermodynamique Chimique	Jean-Pilippe BELLIER / Nicolas LESCURE	Jean-Pilippe BELLIER / Nicolas LESCURE	3	2	S3	18	1	épreuve 1: écrit, épreuve 2: compte-rendu TP, épreuve 3: écrit	épreuve 1: 20% épreuve 2: 20% épreuve 3: 60%	une épreuve orale pour remonter la moyenne de l'UE à 10	coeff 1
BCC1	Lycée	Anglais S3 : Niveau B2	Ernest TOFFA	Ernest TOFFA	3	2	S2	18	1	Contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1: 20% / E2: 20% / oral 10% E3 (terminale): 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Anglais S3 : Niveau B1	Sandrine MERLE	Sandrine MERLE	3	2	S3	18	1	contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1 : 20% / E2 : 20% / oral : 10% / E3 (terminale) : 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Espagnol S3	Andrés IMBERNON	Andrés IMBERNON	3	2	S3	18	1	- épreuve 1 : contrôle continu avec moyenne des travaux obligatoires et éventuellement facultatifs du semestre, écrits. - épreuve 2 : moyenne orale comprenant au moins une note de participation orale et éventuellement une ou des notes d'exposés. - épreuve 3: épreuve écrite de 1H30 en examen de fin de semestre	épreuve 1 : coeff 1 épreuve 2 : coeff 1 épreuve 3 : coeff 2	auto-correction de sa copie d'examen de fin de semestre non validé, qui donne lieu à une note qui vient se substituer à la note de l'épreuve 3.	
BCC3	Lycée	Outils Mathématiques S3	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	3	2	S3	18	1	contrôle continu de 2 épreuves écrites	Coefficients Epreuve 1 : coeff 1 Epreuve 2 : coeff 1	Descriptif : une épreuve orale	Coefficient : 1
BCC3	Lycée	Économie	Guillaume DUPERET	Guillaume DUPERET	6	1	S2	36	1	Quizz sur le cours (ordres de grandeur) Exposé oral DS intermédiaire DS final	1 1 2 3	Exposé oral si < 5 étudiants DS écrit sinon La 2nde chance se substitue à toutes les notes du semestre	Coefficient : 1
BCC3	Lycée	Statistique et société (UE1: éco)	Guillaume DUPERET Laure LACAN	Guillaume DUPERET Laure LACAN	3	2	S3	18	1	Commentaire d'un article Interrogation écrite	1 1	Commentaire d'un document La 2nde chance se substitue à toutes les notes du semestre	1
BCC1	Lycée	Contemporary issues	Marine Boyer	Marine BOYER	3	1 et 2	S3, S5	18	1	2 épreuves minimum	Coeff 1 pour chaque épreuve	1 épreuve écrite ou orale en fonction de l'effectif présent	1
BCC3	Lycée	Anthropologie sociale	Laure LACAN	Laure LACAN	3	2 et 3	S4, S6	18	1	Contrôle continu de 2 épreuves - Epreuve 1 : exposé oral - Epreuve 2 : épreuve écrite	Epreuve 1 : coeff 1 Epreuve 2 : coeff 1	Exposé oral si < 5 étudiants DS écrit sinon La 2nde chance se substitue à toutes les notes du semestre	Coefficient : 1
BCC3	Lycée	Outils Mathématiques S4 partie 1	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	3	2	S4	18	1	contrôle continu de 2 épreuves écrites	Coefficients Epreuve 1 : coeff 1 Epreuve 2 : coeff 1	Descriptif : une épreuve orale	Coefficient : 1

BCC3	Lycée	Outils Mathématiques S4 partie 2	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	Sandrine GAYE / Christophe CARRON	3	2	S4	18	1	contrôle continu de 2 épreuves écrites	Coefficients Epreuve 1 : coeff 1 Epreuve 2 : coeff 1	Descriptif : une épreuve orale	Coefficient : 1
BCC3	Lycée	Science de l'environnement, éco-toxico, one health	Marc JUBAULT-BREGLER	Marc JUBAULT-BREGLER	3	2	S4	18	1	Contrôle continu de 3 épreuves écrites: - Epreuve 1: écrit 1h, - épreuve 2 : écrit 1h, - épreuve 3 : écrit 2,5h	épreuve 1 : 25%, épreuve 2 : 25%, épreuve 3 : 50%	Epreuve 4 orale, durée 30 minutes, note se substituant à celle de l'épreuve 3	épreuve 1 : 25%, épreuve 2 : 25%, Epreuve 4 : 50%
BCC1	Lycée	Anglais S4 : Niveau B2	Ernest TOFFA	Ernest TOFFA	3	2	S3	18	1	Contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1 : 20% / E2 : 20% / oral : 10% / E3 (terminale) : 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Anglais S4 Niveau B1	Sandrine MERLE	Sandrine MERLE	3	2	S4	18	1	contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1 : 20% / E2 : 20% / oral : 10% / E3 (terminale) : 50%	épreuve écrite qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Espagnol S4	Andrés IMBERNON	Andrés IMBERNON	3	2	S4	18	1	- épreuve 1 : contrôle continu avec moyenne des travaux obligatoires et éventuellement facultatifs du semestre, écrits. - épreuve 2 : 1 moyenne orale comprenant au moins une note de participation orale et éventuellement une ou des notes d'exposés. - épreuve 3: épreuve écrite de 1H30 en examen de fin de semestre	épreuve 1 : coeff 1 épreuve 2 : coeff 1 épreuve 3 : coeff 2	auto-correction de sa copie d'examen de fin de semestre non validé, qui donne lieu à une note qui vient se substituer à la note de l'épreuve 3.	
BCC3	Lycée	Cinétique	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	Jean-Philippe BELLIER / Nicolas LESCURE	3	2	S3	18	1	épreuve 1 : écrit, épreuve 2 : compte-rendu TP, épreuve 3 : écrit	épreuve 1: 20% épreuve 2: 20% épreuve 3: 60%	une épreuve orale pour remonter la moyenne de l'UE à 10	coeff 1
BCC1	Lycée	Nature(s)	Edouard FELSENHED	Edouard FELSENHED	3	1, 2, 3	S2, S4, S6	18	1	épreuve 1 : écrit (question de cours 10pts + analyse de documents 10pts) épreuve 2 : écrit (question de cours 10pts + analyse de documents 10pts)	épreuve 1 : coeff 1 épreuve 2 : coeff 1	une épreuve écrite	Coefficient : 1
BCC1	UB	Apprentissages Transverses et Outils Méthodologiques	Stéphanie ROUSSEL	Stéphanie ROUSSEL, Antoine de DARUVAR, Samuel MAVEYRAUD, Bastien BEZZON	3	1	S1	30	1	5 notes de contrôle continu	20% pour chaque note	Moyenne des 4 meilleures notes	coeff 1
BCC2	UB	Gestion	Bastien BEZZON	Bastien BEZZON	6	1	S1	36	1	- Epreuve 1 : écrit, contrôle de connaissances individuel - Epreuve 2 : écrit, fiche technique sur une notion de gestion par groupe de 3 à 4 étudiants - Epreuve 3 : écrit, étude de cas par groupe de 3 à 4 - Epreuve 4 : écrit, contrôle global de questions de réflexion sur les éléments du cours	Epreuve 1 : 15% de la note finale Epreuve 2 : 20% de la note finale - Epreuve 3 : 30% de la note finale - Epreuve 4 : 35% de la note finale	suppression de la plus mauvaise note obtenue	
BCC2	UB	Vivre durablement S1	Marc JUBAULT-BREGLER	Marc JUBAULT-BREGLER / Antoine DE DARUVAR	3	1	S1	36	1	- épreuve 1 : 2 épreuves courtes, qcm et question à réponse ouverte courte (10% chacune) - épreuve 2 : Poster présentant l'étude de cas d'une structure impliquée dans le domaine des déchets, poster pouvant être commun au groupe de travail - épreuve 3 : Oral individuel de 10 minutes maximum portant sur la présentation du poster (5 minutes maximum) et entretien sur la démarche du projet et sur la thématique des déchets	E1 : 20% E2 : 30% E3 : 50%	Oral de 15 minutes, en remplacement de l'ensemble des notes sur un sujet de synthèse portant sur la thématique des déchets	
BCC2	UB	Droit	Véronique BERTILE	Véronique BERTILE / Nader HAKIM / Mathilde BRIARD	6	1	S2	36	1	3 épreuves	coeff 1 pour chaque épreuve	suppression de la moins bonne note ou épreuve de rattrapage unique	si épreuve de rattrapage : (coeff.1)
BCC2	UB	Informatique	Christine BACHOC	Christine BACHOC	6	1	S2	36	2	1 devoir surveillé en contrôle continu, 1 projet individuel	Devoir surveillé contrôle continu : Coeff. 0.6 Projet individuel : Coeff.0.4	2ème devoir surveillé pour remplacer le 1er	0.6

BCC1	UB	Culture Générale	Samuel MAVEYRAUD	Samuel MAVEYRAUD / Stéphanie ROUSSEL	3	1, 2, 3	S2, S4, S6	15	2	Descriptif : contrôle continu de 6 épreuves : - Epreuve 1 : essai (travail écrit individuel) + Evaluation de deux travaux écrits faits par les pairs - Epreuve 2 : essai (travail écrit groupe) + Evaluation de deux travaux écrits faits par les pairs - Epreuve 3 : essai (travail écrit individuel) + Evaluation de deux travaux écrits faits par les pairs - Epreuve 4 : essai travail écrit de groupe + Evaluation de deux travaux écrits faits par les pairs - Epreuve 5 : essai (travail écrit individuel) + Evaluation de deux travaux écrits faits par les pairs - Epreuve 6 : présentation orale de groupe	Coefficients Epreuve 1, 2, 3, 4, 5 : 1 Epreuve 6 : 2	Neutralisation de l'épreuve n°1 pour tous les étudiants ou Epreuve écrite individuelle supplémentaire de type essai	
BCC1	UB	Allemand S2	Stéphanie ROUSSEL	Stéphanie ROUSSEL	3	1	S2	18	1	contrôle continu de 2 épreuves		conservation meilleure note et/ou une épreuve de rattrapage (coeff.1)	coeff 1
BCC2	UB	Vivre durablement S2	Antoine DE DARUVAR	Antoine DE DARUVAR / Marc JUBAULT - BREGLER	6	1	S2	36	1	2 notes : 1 notes sur les travaux de groupes et 1 note sur les épreuves individuelles	note groupe : coef1 note indiv. : coef 1	1 épreuve oral, portant sur les cours et le projet, remplace la note individuelle (coef 1) .	note groupe coef 1 note oral coef 1
BCC1	UB	Grandes controverses contemporaines	Charles MERCIER	Charles MERCIER	3	2	S3	16	1	- Epreuve 1 : production écrite, - Epreuve 2 : production orale	Epreuve 1 : 2 Epreuve 2 : 1	Epreuve écrite	Coefficient : 2
BCC3	UB	Droit de la responsabilité réparatrice (1)	Cécile CASTAING	Cécile CASTAING	3	2	S3	18	1	2 notes pour l'écrit + 1 note pour l'oral	coeff 1	Enlever la moins bonne des notes	
BCC3	UB	Grands enjeux européens	Véronique BERTILE	Véronique BERTILE	3	2 et 3	S3, S5	24	1	Contrôle continu de 2 épreuves : Epreuve 1 : un oral Epreuve 2 : un écrit d'1h	Epreuve 1 : 1 Epreuve 2 : 1	Une épreuve orale	Coefficient : 1
BCC2	UB	Produire mieux	Antoine DE DARUVAR	Antoine DE DARUVAR	6	2	S3	36	1	2 notes : 1 note sur les travaux de groupes et 1 note sur les épreuves individuelles	note groupe : coef1 note indiv. : coef 1	1 épreuve oral, portant sur les cours et le projet, remplace la note individuelle (coef 1) .	note groupe coef 1 note oral coef 1
BCC1	UB	Sciences et médias (intitulé de remplacement UE Culture et langages)	Sandrine RUI	Sandrine RUI	3	1, 2, 3	S2, S4, S6	18	1	Contrôle continu comprenant 2 notes : - 1. Evaluation des travaux collectifs attendus au fil des séances ; - 2. Rapport écrit individuel	coefficients pour chacune des deux dimensions de l'évaluation	une épreuve orale ; la note moyenne des travaux collectifs étant conservée	1
BCC2	UB	Vivre mieux	Geneviève CHENE	Geneviève CHENE	6	2	S4	36	1	Descriptif : contrôle continu de 2 épreuves Epreuve 1 : un écrit Epreuve 2 : un oral ...	Coefficients Epreuve 1 : 1 Epreuve 2 : 1 ...	Descriptif : une épreuve orale La meilleure note de l'épreuve sera conservée, que ce soit l'oral ou l'écrit	Coefficient : 1
BCC1	UB	Stage	Antoine de DARUVAR	Antoine de DARUVAR	3	2	S2			2 notes : 1 note de rapport de stage et 1 note d'oral	note rapport : coef1 note oral : coef 1	nouveau rapport et nouvel oral	note rapport : coef1 note oral : coef 1
BCC1	UB	Stage	Antoine de DARUVAR	Antoine de DARUVAR	3	2	S3			2 notes : 1 note de rapport de stage et 1 note d'oral	note rapport : coef1 note oral : coef 1	nouveau rapport et nouvel oral	note rapport : coef1 note oral : coef 1
BCC1	UB	Sport	Regis FRENZEL	Regis FRENZEL	3	2	S3	18	1	Contrôle continu = 1 note	Coef.1	Pas de seconde chance	
BCC1	UB	Sport	Regis FRENZEL	Regis FRENZEL	3	2	S4	18	1	Contrôle continu = 1 note	Coef.1	Pas de seconde chance	
BCC1	UB	Sport	Regis FRENZEL	Regis FRENZEL	3	2	S5			Contrôle continu = 1 note	Coef.1	Pas de seconde chance	
BCC1	UB	Sport	Regis FRENZEL	Regis FRENZEL	3	2	S6			Contrôle continu = 1 note	Coef.1	Pas de seconde chance	
BCC1	UB	Stage	Antoine de DARUVAR	Antoine de DARUVAR	3	2	S4			2 notes : 1 note de rapport de stage et 1 note d'oral	note rapport : coef1 note oral : coef 1		
BCC2	Lycée	Biogéosciences	Marc JUBAULT-BREGLER	Marc JUBAULT-BREGLER / Jean-Michel DUPIN	3	1	S2	36	1	Contrôle continu de 3 épreuves écrites: Epreuve 1 : écrit 1h, Epreuve 2 : écrit 1h Epreuve 3 : écrit, 2h + 2 épreuves exercice TD-TP : Epreuve 4 : écrit 1h, Epreuve 5 : écrit 1h	épreuve 1: 20%, épreuve 2 20%, épreuve 3 40%, épreuve 4 10%, épreuve 5 10%	Epreuve 6: orale, durée 30 minutes, note se substituant à celle de l'épreuve 3	épreuve 1: 20%, épreuve 2 20%, épreuve 6 40%, épreuve 4 10%, épreuve 5 10%
BCC2	Lycée	Géographie des transitions sociales et environnementales	Louise PEDESPAN	Louise PEDESPAN	3	1	S1	36	1	3 notes : épreuve 1 : Présentation orale épreuve 2 : Présentation écrite épreuve 3 : Examen final	épreuve 1 : 2/7 épreuve 2 : 2/7 épreuve 3 : 4/7	1 épreuve : écrit	coefficient 1
BCC1	UB	Stage	Antoine de DARUVAR	Antoine de DARUVAR	3	3	S5			2 notes : 1 note de rapport de stage et 1 note d'oral	note rapport : coef1 note oral : coef 1		

BCC1	UB	Stage	Antoine de DARUVAR	Antoine de DARUVAR	3	3	S6			2 notes : 1 note de rapport de stage et 1 note d'oral	note rapport : coeff1 note oral : coeff 1		
BCC2	UB	Vivre ensemble	Marina HONTA	Marina HONTA	6	3	S5	36	1	Contrôle continu comprenant 2 notes : - 1. Evaluation des travaux collectifs attendus pour la réalisation de l'épreuve terminale ; - 2. Un écrit final comprenant une dimension collective et individuelle	Notes 1 : coeff1 Note 2 : coeff2	Conservation de la note moyenne des travaux collectifs et une épreuve écrite	coeff. 1
BCC2	UB	Agir pour les transitions - Projet	Antoine DE DARUVAR	Antoine DE DARUVAR	6	3	S6			note 1 : 1 livrable pouvant prendre différentes formes (podcast, vidéos, rapport de stage, etc.) note 2 : écrit réflexif note 3 : soutenance orale	note 1 : 50% note 2 : 10% note 3 : 40%	un oral de substitution	Coeff 1
BCC2	UB	Agir pour les transitions - Stage	Antoine DE DARUVAR	Antoine DE DARUVAR	6	3	S6			note 1 : 1 livrable pouvant prendre différentes formes (podcast, vidéos, rapport de stage, etc.) note 2 : écrit réflexif note 3 : soutenance orale	note 1 : 50% note 2 : 10% note 3 : 40%	un oral de substitution	Coeff 1
BCC2	UB	Agir pour les transitions - Entrepreneuriat	Antoine DE DARUVAR	Antoine DE DARUVAR	6	3	S6			note 1 : 1 livrable pouvant prendre différentes formes (podcast, vidéos, rapport de stage, etc.) note 2 : écrit réflexif note 3 : soutenance orale	note 1 : 50% note 2 : 10% note 3 : 40%	un oral de substitution	Coeff 1
BCC3	UB	Garantie des libertés	Charles-Edouard Sézac	Charles-Edouard Sézac	6	3	S6	36	1	1 note de contrôle continu 1 note d'examen oral terminal	Note 1 : 50% Note 2 : 50%	Examen oral	Coeff 1
BCC3	UB	Droit de l'environnement	Carlos Alves	Carlos Alves	3	3	S4, S6	20	1	3 notes : - 2 notes d'oral en Contrôle Continu - 1 note d'oral terminal	oraux CC : 50%, soit 25%/oral oral terminal : 50%	suppression de la moins bonne des notes d'oral en contrôle continu	
BCC3	UB	Démocratie administrative	Sylvain Niquege	Sylvain Niquege	3	2 et 3	S4, S6	20	1	1 oral terminal	coeff 1	oral de rattrapage	Coeff 1
BCC3	UB	Philosophie du droit	Mathilde Briard	Mathilde Briard	3	2	S4	20	1	Contrôle continu de 2 travaux : une recherche bibliographique et un exposé	coefficent 1 pour chaque travail	oral de rattrapage	Coefficient 1
BCC1	UB	Allemand S3	Stéphanie ROUSSEL	Stéphanie ROUSSEL	3	2	S3	18	1	contrôle continu de 2 épreuves	coeff. 1/épreuve	conservation meilleure note et/ou une épreuve de rattrapage (coeff.1)	Coeff 1
BCC1	UB	Allemand S4	Stéphanie ROUSSEL	Stéphanie ROUSSEL	3	2	S4	18	1	contrôle continu de 2 épreuves	coeff. 1/épreuve	conservation meilleure note et/ou une épreuve de rattrapage (coeff.1)	Coeff 1
BCC1	UB	Allemand S5	Stéphanie ROUSSEL	Stéphanie ROUSSEL	3	2	S5	18	1	contrôle continu de 2 épreuves	coeff. 1/épreuve	conservation meilleure note et/ou une épreuve de rattrapage (coeff.1)	Coeff 1
BCC1	UB	Allemand S6	Stéphanie ROUSSEL	Stéphanie ROUSSEL	3	2	S6	18	1	contrôle continu de 2 épreuves	coeff. 1/épreuve	conservation meilleure note et/ou une épreuve de rattrapage (coeff.1)	Coeff 1
BCC1	Lycée	Anglais S5 : Niveau B2	Sandrine MERLE	Sandrine MERLE	3	3	S5	18	1	contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1 : 20% / E2 : 20% / oral : 10% / E3 (terminale) : 50%	épreuve orale qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Anglais S5 : Niveau C1	Marine BOYER	Marine BOYER	3	3	S5	18	1	contrôle continu (2 évaluations écrites + une note d'oral) + examen terminal	E1 : 20% / E2 : 20% / oral : 10% / E3 (terminale) : 50%	épreuve orale qui remplace E3	50%
BCC1	Lycée	Anglais S6 : Niveau C1	Marine BOYER	Marine BOYER	3	3	S6	18	1	E1 : évaluation de CC orale E2 : évaluation de CC orale E3 : examen terminal, épreuve écrite	E1 : 25% E2 : 25% E3 : 50%	Seconde chance : épreuve orale qui se substitue à la note obtenue à l'examen terminal	50%
BCC1	Lycée	Anglais S6 : Niveau B2	Sandrine MERLE	Sandrine MERLE	3	3	S6	18	1	E1 : évaluation de CC orale E2 : évaluation de CC orale E3 : examen terminal, épreuve écrite	E1 : 25% E2 : 25% E3 : 50%	Seconde chance : épreuve orale qui se substitue à la note obtenue à l'examen terminal	50%
BCC1	Lycée	Espagnol S5	Andrés IMBERNON	Andrés IMBERNON	3	3	S5	18	1	- épreuve 1 : contrôle continu avec moyenne des travaux obligatoires et éventuellement facultatifs du semestre, écrits. - épreuve 2 : 1 moyenne orale comprenant au moins une note de participation orale et éventuellement une ou des notes d'exposés. - épreuve 3: épreuve écrite de 1H30 en examen de fin de semestre	épreuve 1 : coeff 1 épreuve 2 : coeff 1 épreuve 3 : coeff 2	auto-correction de sa copie d'examen de fin de semestre non validé, qui donne lieu à une note qui vient se substituer à la note de l'épreuve 3.	
BCC1	Lycée	Espagnol S6	Andrés IMBERNON	Andrés IMBERNON	3	3	S6	18	1	- épreuve 1 : contrôle continu avec moyenne des travaux obligatoires et éventuellement facultatifs du semestre, écrits. - épreuve 2 : 1 moyenne orale comprenant au moins une note de participation orale et éventuellement une ou des notes d'exposés. - épreuve 3: épreuve écrite de 1H30 en examen de fin de semestre	épreuve 1 : coeff 1 épreuve 2 : coeff 1 épreuve 3 : coeff 3	auto-correction de sa copie d'examen de fin de semestre non validé, qui donne lieu à une note qui vient se substituer à la note de l'épreuve 3.	

BCC2	UB	Introduction aux transitions environnementales et sociétales	Antoine DE DARUVAR	Antoine DE DARUVAR	3	1	S1	18	1	- épreuve 1 : devoir sur table final individuel sur les contenus de cours - épreuve 2 : moyenne des notes de synthèse en groupe reflétant l'implication dans le projet épreuve 3 : rapport final des travaux de groupe	E1 : 50% E2 : 25% E3 : 25%	Oral qui remplace la note de l'épreuve individuelle (E1)	
BCC1	UB	ENLIGHT	Antoine DE DARUVAR		3	1, 2, 3	S3, S4, S5, S6	Validation de l'UE dépendante des règles de validation des crédits des cours proposés par les universités partenaires (en coordination avec le responsable pédagogique du CPES)					
BCC1	UB	Engagement	Antoine DE DARUVAR		3	1, 2, 3	S2, S3, S4, S5, S6			2 notes : 1 note de rapport et 1 note d'oral	note rapport : coef1 note oral. : coef 1		

Règlement des études et de la scolarité CPES Sciences et société

Cadre général

Le Cycle Pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) est un cursus de licence de trois années associant une université et un lycée proposant des CPGE. A Bordeaux, le CPES est une licence mention « sciences et sociétés » orientée vers les transitions environnementales. Il est porté par l'université de Bordeaux en partenariat avec le lycée Montaigne de Bordeaux.

Sélectif, il s'adresse à des lycéens de bon niveau souhaitant acquérir une formation ambitieuse en raison de la diversité des disciplines étudiées et de leur approfondissement. A l'issue des 3 années, les étudiants ont vocation à intégrer des masters de l'université. Les CPES ont pour objectif de favoriser la diversité des profils accédant à des études supérieures ambitieuses et ont une politique volontariste en faveur des candidats boursiers.

Conforme à la stratégie de formation de l'université de Bordeaux et à la réforme du lycée, ce cursus offre la possibilité à chaque étudiant de construire un parcours personnalisé combinant des UE de différents domaines disciplinaires (chimie, physique, sciences de la vie et de la terre, sciences humaines et sociales,...), et permettant une spécialisation progressive au cours de son cursus. Il favorise ainsi l'approche pluridisciplinaire voire interdisciplinaire sous la forme d'UE thématiques orientées vers les enjeux sociétaux dans les domaines porteurs d'innovation et promeut une démarche de formation à la recherche et par la recherche. Une place importante est accordée aux enseignements dédiés aux apprentissage transverses de type « soft skills » : méthodologie, culture générale, sport et langues.

Répartition des enseignements

Les enseignements tendent à se répartir de la façon suivante entre l'université de Bordeaux et le lycée Montaigne :

- 1^{ère} année : 80 % des enseignements délivrés par les enseignants du lycée Montaigne et 20% par ceux de l'université,
- 2^{ème} année : 50 % des enseignements délivrés par les enseignants du lycée Montaigne et 50% par ceux de l'université,
- 3^{ème} année : 20 % des enseignements délivrés par les enseignants du lycée Montaigne et 80% par ceux de l'université.

Ce cadre général posé, pour des raisons pédagogiques ou organisationnelles, une répartition différente des enseignements pourra être envisagée.

Organisation de la formation

Les enseignements du CPES sont composés d'une part d'enseignements spécifiques à la formation et d'autre part d'enseignements dispensés par les collèges et instituts de l'université.

Pour les UE relevant de l'organisation des collèges ou des instituts de formation, ce sont les modalités de contrôle des connaissances votées par le conseil du collège ou de l'institut qui s'appliquent.

1) Admission/Inscription administrative

L'admission en première année se fait via Parcoursup. La capacité d'accueil est de 45 places.

L'admission en deuxième année est possible dans la limite des places disponibles, et se fait via l'application [eCandidat](#).

L'inscription administrative (décision annuelle du président), doit être réalisée chaque année universitaire.

2) Maquette des enseignements

La maquette des enseignements est disponible auprès du secrétariat pédagogique.

L'étudiant doit obligatoirement avoir validé soit une UE stage créditant soit une UE engagement au cours de sa licence et ceci indépendamment des UEs pluridisciplinaires. Cette obligation ne s'applique pas aux étudiants qui effectuent une mobilité internationale d'au moins un semestre.

Pour valider sa licence l'étudiant doit avoir passé au moins une fois un examen de certification en anglais.

Un accompagnement à une certification PIX est proposé aux étudiants du CPES.

Enfin, le CPES permet une personnalisation du rythme d'étude : en fonction de ses capacités et de ses contraintes l'étudiant peut, sous réserve d'un accord de la direction des études, suivre à chaque semestre des enseignements qui représentent un nombre variable d'ECTS (plus ou moins de 30 ECTS).

3) Inscription pédagogique, assiduité et contrat pédagogique de réussite

L'inscription pédagogique est obligatoire. En dehors de la situation de césure, l'étudiant non inscrit pédagogiquement est considéré comme non assidu et n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation. En cas de problème d'inscription pédagogique, il est nécessaire de contacter le secrétariat pédagogique du CPES.

Présence aux enseignements

Les obligations d'assiduité sont définies UE par UE par l'enseignant responsable. Il définit les règles en début d'année et les conséquences du non-respect de ces règles. Sans indication autre de l'enseignant, par défaut l'assiduité est obligatoire.

Pour les UE en contrôle continu intégral, la présence est obligatoire pour l'ensemble des enseignements.

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté ou salariés peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès du service Phase avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les meilleurs délais suivant leur accès à ce profil spécifique.

Contrat pédagogique de réussite

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le directeur des études met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique.

Ce contrat, signé par les deux parties, adapte de façon détaillée, justifiée et proportionnée, le déroulement du cursus de l'étudiant, en tenant compte de sa situation et des nécessités du bon déroulement de la formation. Il a pour objet l'un et/ou l'autre des éléments ci-après :

- Le choix des UE en précisant le cas échéant celles qui compteront pour le supplément au diplôme,
- L'aménagement du rythme de suivi de la formation,
- La reconnaissance et/ou la consolidation des compétences à acquérir pour l'obtention du diplôme.

Ce contrat est établi en début d'année universitaire. Son contenu est réexaminé chaque année, et éventuellement adapté, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation. Si un changement a lieu en cours d'année, il est possible de revoir le contrat à chaque début de semestre.

4) Contrôle des connaissances - Présence aux épreuves

Les enseignements spécifiques à la formation font l'objet d'un contrôle continu intégral et les modalités applicables sont décrites ci-dessous :

La présence aux épreuves

La présence aux épreuves est obligatoire, sauf dans les cas d'aménagement d'études (cf. infra).

En cas d'absence à une épreuve, quelle que soit sa nature, l'étudiant doit prévenir l'enseignant responsable avant l'épreuve et présenter une justification au service de scolarité dans un délai de sept jours ouvrés. Pour les problèmes médicaux, seul un certificat médical original est recevable.

En cas d'absence justifiée, une épreuve de substitution pourra alors être organisée. L'enseignant responsable en définit le calendrier et les modalités qui peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré comme « Absent injustifié » ce qui entraînera la note de 0.

Dispense

Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves. Ils doivent se signaler auprès du service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.

Une dispense partielle de présence aux épreuves peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès du service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve.

Les justifications recevables sont :

- Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- Un empêchement subi et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté par un justificatif original (ex : Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche).

L'étudiant doit prévenir l'enseignant dès que possible et envoyer son justificatif à la scolarité dans un délai de rigueur n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées.

5) Règlement des examens et seconde chance

La forme des épreuves est décidée par l'enseignant responsable de l'UE. Celle-ci est considérée comme validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne supérieure à 10/20.

Si un étudiant obtient une note inférieure à 10 à l'UE à la fin de la période d'enseignement de l'UE, il peut bénéficier d'une seconde chance.

Les modalités de cette seconde chance sont définies par l'enseignant responsable conformément à l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence :

Cette seconde chance peut prendre la forme :

1. D'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale,
2. Ou, en cas d'évaluation continue intégrale, être comprise dans ses modalités de mise en œuvre.

L'étudiant absent à une épreuve de seconde chance ne pourra pas bénéficier d'une épreuve de remplacement.

La seconde chance sera proposée avant l'organisation de la commission de BCC et du jury (cf art. 7) de première session.

6) Modalités de progression et compensation

Le CPES est organisé en blocs de compétences et de connaissances (BCC) qui définissent des groupes d'UE qui visent à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences.

Une compensation est possible uniquement à l'intérieur d'un BCC et peut concerner un ou plusieurs sous-groupes d'UE. Pour pouvoir être compensée la note finale obtenue à une UE doit être supérieure ou égale à 5/20.

La composition des BCC et les règles de compensations applicables sont présentées en annexe du présent document.

La compensation a pour objectif de faciliter la progression de l'étudiant dans la formation.

La compensation est constatée (application des règles de compensation) ou proposée au jury par la commission annuelle de BCC. Elle s'applique uniquement aux UE qui composent le diplôme et qui ont été suivies lors de l'année en cours.

La compensation permet à l'étudiant d'obtenir les crédits d'une ou de plusieurs UE qu'il n'a pas validées. Cette ou ces UE sont alors réputées compensées mais la note obtenue à ces UE n'est pas modifiée.

Un étudiant :

- Ne peut pas s'inscrire à une UE qu'il a déjà validé ou compensé.
- Doit en priorité s'inscrire et suivre les UE obligatoires qu'il a déjà suivies et qu'il n'a ni validées ni compensées.

Un BCC est validé lorsque toutes les UE qui le composent ont été validées ou compensées.

7) Jury et commissions

Le jury et les commissions sont composés des responsables des UE portées par le CPES ou les collèges, des directeurs d'études et des membres du comité de direction du CPES.

- Commissions de BCC : Pour chaque BCC, une commission est organisée à la fin de chaque semestre. En fin de semestre d'automne elle acte les UE validées pour les étudiants qui envisagent une réorientation et en fin de semestre de printemps elle valide les compensations applicables au sein du BCC et la validation du BCC conformément aux règles définies en annexe.
- Jury de fin d'année : Le jury de fin d'année valide formellement les crédits obtenus à la fin de chaque année universitaire.

Les commissions de BCC et le jury de fin d'année peuvent être organisés conjointement.

8) Diplôme délivré

Le CPES permet la délivrance de la licence « sciences et société » accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La licence est délivrée par l'acquisition de 180 crédits européens par l'étudiant qui a également validé l'ensemble des BCC composant le CPES. La note du diplôme de licence est calculée sur la base des notes obtenues aux UE composants les BCC.

Les UE suivies au-delà des 180 ECTS seront mentionnées dans le supplément au diplôme.

Le diplôme de DEUG peut être délivré à un étudiant qui a validé au moins 120 crédits européens. La note du diplôme de DEUG est calculée sur la base des notes obtenues aux UE pris en compte pour le valider.

Annexe : composition des BCC du CPES et règles de compensation

Les compétences visées par le CPES sont définies dans le « Référentiel de compétences Licence Sciences et Société » qui présente un ensemble de descripteurs associés à chaque compétence.

Composition des BCC en termes de compétences

Bloc de connaissances et de compétences	Compétences
BCC1 : Construire son projet personnel et professionnel dans une démarche d'ouverture et d'engagement pour la société	S'engager pour la durabilité
	Communiquer dans plusieurs langues et s'adapter à un contexte interculturel
	Construire son projet professionnel
BCC2 : Développer une culture pluridisciplinaire	Mettre en œuvre une démarche pluridisciplinaire pour aborder des enjeux sociaux
	Proposer des axes d'amélioration à un problème complexe en s'appuyant sur une démarche d'innovation
	Conduire un projet collectif
BCC3 : Mobiliser son expertise disciplinaire s'appuyant sur une démarche scientifique	Développer une expertise disciplinaire
	Mettre en œuvre une démarche scientifique

Rattachement des UE aux BCC et règles de compensation

BCC1

- Couvre les semestres 1 à 6
- Regroupe toutes les UE non disciplinaires ni pluridisciplinaires qui ne relèvent pas de l'itinéraire suivi par l'étudiant.
- La compensation s'applique entre toutes les UE du BCC1.

BCC2

- Couvre les semestres 1 à 6
- Regroupe toutes les UE pluridisciplinaires et toutes les UE disciplinaires qui ne relèvent pas de l'itinéraire suivi par l'étudiant.
- La compensation s'applique entre toutes les UE du BCC2.

BCC3

- Couvre les semestres 3 à 6
- Regroupe toutes les UE qui relèvent de l'itinéraire suivi par l'étudiant.
- La compensation s'applique entre toutes les UE du BCC3.